

# **CONSEIL MUNICIPAL du 25 juillet 2011**

## **Compte rendu**

**MEMBRES PRÉSENTS** : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Lucien BATTANDIER, Agnès MOUSSÉ, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Lionel TAMAIN, Alain COQUET, Ingrid MEUNIER, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

**MEMBRES ABSENTS** :

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Agnès MOUSSÉ

*Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :*

 *le compte rendu du conseil municipal du 17 juin 2011*

### **Curage des boues des lagunes**

Après avoir étudié le tableau comparatif des propositions présentées par différents bureaux d'études pour l'étude de filière de valorisation des boues de la station d'épuration, la proposition du bureau d'études TERRALYS s'avère techniquement et économiquement la plus intéressante.

Le Conseil Municipal décide de retenir ce bureau d'études et sollicite l'aide financière du Département de la Loire et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la réalisation de cette étude.

### **Restauration scolaire 2011/2012**

#### **- choix du restaurateur**

Le conseil municipal décide de retenir la proposition du restaurant « Le Relais d'Urfé » sis à Saint Marcel d'Urfé pour assurer la fabrication et la livraison des repas servis à la cantine scolaire

#### **- Prix de la restauration**

Après avoir pris connaissance de la circulaire préfectorale du 7 juillet 2006, ayant pour annexe le Décret n° 2006-73 du 29 juin 2006 et en avoir délibéré, le conseil municipal décide pour l'année scolaire 2011-2012 de fixer la participation des parents au frais de repas pris par leurs enfants à la cantine scolaire à 2.95 €

### **Prix de la garderie périscolaire 2011/2012**

Le conseil municipal décide d'augmenter le droit d'inscription à la garderie périscolaire. Il sera de 35 € par enfant pour l'année scolaire 2010-2011.

Les horaires d'accueil des enfants à l'école de Champoly seront les suivants pour l'année scolaire 2011/2012.

- Le matin de 7 h 45 à 8 h 45
- Le soir de 16 h 30 à 17 h 45

A partir de 17 h 45, tout quart d'heure entamé sera facturé 15 €

### **Personnel communal cantine + garderie périscolaire 2011/2012**

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'association Passerelle 109 ne souhaite pas renouveler la convention de mise à disposition d'une personne afin d'assurer la cantine scolaire et la garderie périscolaire

Rachel DUIVON assurera la garderie périscolaire du matin et du soir ainsi que l'accompagnement à la cantine.

Une seconde personne sera recrutée 2 heures par jour pour accompagner les enfants à la cantine et assurer le nettoyage de la salle de la cantine.

### **Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve Parlementaire du Député Yves NICOLIN**

Le conseil municipal sollicite l'aide du Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve Parlementaire du Député Yves NICOLIN pour des travaux d'aménagement du bourg, de réfection de la mairie et de réfection de l'appartement F4 – 1<sup>er</sup> étage – au dessus de l'école. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 50 % du montant HT

### **Evolution de la coopération intercommunale**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 17 juin 2011.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de compléter la délibération du 17 juin 2011 par les termes suivants :

« Le conseil municipal se déclare néanmoins ouvert à toute discussion qui pourrait aboutir à un rapprochement autre qu'une fusion avec d'autres communautés de communes, sur la base de projets communs, pour rechercher une efficacité de gestion et garantissant une gouvernance de proximité. »

### **Convention Commune/CCPU concernant le paiement des travaux supplémentaires de voirie 2011**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de convention qui vise à préciser les modalités financières relatives à la réalisation par la Communauté de Communes du pays d'Urfé des travaux supplémentaires sur le territoire de la commune au titre du programme de voirie 2011.

### **Approbation du rapport 2010 sur la qualité et le prix de l'eau**

Le conseil municipal approuve le rapport 2010 sur la qualité et le prix de l'eau, établi par le Syndicat Intercommunal des eaux de la Bombarde.

### **Collectif Inter Associatif et Institutionnel du canton de St Just en Chevalet**

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 100.00 € au Collectif Inter Associatif et Institutionnel du canton de Saint Just en Chevalet pour le projet « Mobilité » (mise en place d'un service de transport individuel à la demande afin de couvrir les besoins vitaux de la vie quotidienne. Ce service s'adresse à toute personne sans moyen de locomotion qui habite sur le territoire du canton de Saint Just en Chevalet).

### **Questions diverses**

- ☀ Le conseil municipal accepte le devis de la SARL RODAMEL DR pour la fabrication d'éléments de cuisine dans l'appartement F4 – 1<sup>er</sup> étage au dessus de l'école
- ☀ Le conseil municipal prend connaissance des devis de la SARL RODAMEL DR et GENTIAL SARL pour la réfection de la couverture et la zinguerie du bâtiment Point Com.
- ☀ Des avenants à des concessions de terrain au cimetière de Champoly seront proposés à certains concessionnaires.
- ☀ Résultat du sondage relatif à la suppression des grilles au monument aux morts :
  - 98 personnes ne souhaitent pas supprimer les grilles
  - 32 personnes souhaitent supprimer les grilles
- ☀ Le vin d'honneur des classes en 1 sera offert par la municipalité

Séance levée à 22 h 40

Le Maire  
Daniel PEROTTI